



ANGUILLE DONZÉROISE

Président : ALAIN LOGER

Adresse de l'association : 20 RUE DES CÈDRES - 26200 MONTÉLIMAR

Téléphone(s) : 04 75 51 89 46 - 06 60 12 83 19

E-mail : LOGER.ALAIN@LAPOSTE.NET

Lieu d'activités de l'association : ANCIENNE CHOCOLATERIE D'AIGUEBELLE

Descriptif :

L'association permet la pratique de la pêche, veille à la protection du milieu aquatique (AAPPMA).

La section animation a pour but d'organiser plusieurs manifestations les concours de pêche, faire découvrir le milieu de la pêche dans les écoles de Donzère et d'autres activités comme l'initiation de différentes techniques de pêche pendant les journées estivales.

Lieux d'activités : sur tous les plans d'eau de la commune et de la Drôme : lacs, Rhône, canaux, rivières et ruisseaux.

Réglementation : Pêche toute l'année en fonction de l'arrêté préfectoral annuel des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche.

Cotisation : carte de pêche à l'année, prix en fonction de l'âge.

Compétitions obligatoires : **NON**

Certificat médical obligatoire : **NON**

